



Mouvements urbains et modernité: l'exemple montréalais

Pierre Hamel

Volume 36, Number 2, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056956ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056956ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamel, P. (1995). Mouvements urbains et modernité: l'exemple montréalais. *Recherches sociographiques*, 36(2), 279–305. <https://doi.org/10.7202/056956ar>

Article abstract

Contemporary societies are in the throes of a profound, axiological change that is affecting social movements and other agents alike. Being an integral part of modernity's history, social movements have played a revelational role, just as they been engaged in redefining the stakes associated with it. Quoting recent literature on social movements and the example of urban movements in Montreal, the author attempts to describe the complexity as well as the specificity of contemporary social movements. In the final analysis, how is their impact on the current modernity crisis to be assessed?

MOUVEMENTS URBAINS ET MODERNITÉ: L'EXEMPLE MONTRÉALAIS

Pierre HAMEL

Les sociétés contemporaines traversent une crise axiologique profonde à laquelle, comme les autres acteurs, se trouvent confrontés les mouvements sociaux. Étant partie prenante de l'histoire de la modernité, les mouvements sociaux ont joué un rôle de révélateurs, tout comme ils ont été engagés dans la redéfinition des enjeux de cette modernité. Considérant les travaux récents sur les mouvements sociaux et prenant l'exemple des mouvements urbains à Montréal, l'auteur tente de cerner à la fois la complexité et la spécificité des mouvements sociaux contemporains. En dernière analyse, quelle interprétation peut-on faire de leur action à la lumière de la crise de la modernité?

Mouvements urbains et modernité

Nos valeurs sociales et culturelles sont soumises à un processus de redéfinition constante. C'est ce que plusieurs ont tenté de circonscrire en parlant de crise de la modernité (TAYLOR, 1991; GIDDENS, 1991; TOURAINE, 1992a). Les sociétés contemporaines sont confrontées à la nécessité de redéfinir les institutions qui ont servi de point d'appui à la médiation des intérêts socio-économiques et à l'intégration sociale durant les années d'expansion d'après-guerre — la régulation fordiste et l'État-providence — alors qu'elles n'ont pas de modèle de rechange. À cet égard, tous les acteurs sociaux sont interpellés, y inclus les mouvements sociaux.

À plusieurs titres, ces mouvements ont été partie prenante de l'histoire de la modernité (NEIDHARDT et RUCHT, 1991). Que ce soit par rapport à l'exploitation des travailleurs, à la domination des hommes sur les femmes, à l'exclusion des groupes ethniques, ils ont joué un rôle à la fois critique et positif en proposant des «alternatives» aux modèles étatiques de gestion du social. Sur le plan des

enjeux territoriaux, environnementaux et culturels, ils sont intervenus pour exprimer des revendications sociales de première importance.

Éléments centraux de la modernité (EYERMAN, 1992; TOURAINE, 1992b), les mouvements sociaux ont porté, tant à l'intérieur des institutions qu'en marge de celles-ci, une critique radicale de certaines valeurs libérales. De fait, ils ont exigé de revoir les choix économiques et politiques inhérents à ces valeurs, moins en vue de proposer un nouveau modèle d'organisation sociale que pour redéfinir les termes du débat et la configuration des relations entre les acteurs en présence.

Par rapport à la modernité, les mouvements sociaux ont aussi joué un rôle de révélateurs (GIDDENS, 1990). Ils en ont ainsi éclairé les impasses majeures, contribuant à une révision de ses paramètres. S'engageant dans le débat public, ils ont participé à en redéfinir les enjeux.

La modernisation demeure un processus qui conserve l'ambivalence que lui attribuait déjà SIMMEL (1950). Menaçante par certains côtés à cause des transformations qu'elle provoque dans les habitudes et les rapports sociaux, elle suscite en même temps une adaptation créatrice.

La modernité et les mouvements sociaux qui nous intéressent ici sont récents. Ils remontent au début des années 1960 et couvrent les trois décennies qui suivent. Pourtant, au cours de cette brève période, le sens de la modernité a changé. Modernisation et modernité ne signifient plus tout à fait la même chose aujourd'hui. Il en va d'ailleurs de même pour les mouvements sociaux, dont la configuration s'est aussi modifiée, compte tenu entre autres de leur mode d'institutionnalisation au cours des années 1980.

S'il est vrai que les mouvements sociaux ont apporté une contribution importante à l'émergence de la modernité (HAFERKAMP et SMELSER, 1992), on peut ajouter que, ces dernières années, ils ont aussi été engagés dans sa redéfinition. La crise de la modernité, si souvent évoquée par les postmodernes et qui coïncide avec une crise du sens pour les acteurs sociaux, s'est exprimée presque en même temps sur tous les terrains. Les mouvements sociaux en ont également été affectés, ce qui a provoqué leur repli, leur fragmentation ou leur intégration institutionnelle. Au terme de ces bouleversements, comment interpréter leur participation au renouvellement de la modernité? Sur quel plan faut-il la situer? Dans quelle mesure leur point de vue est-il original ou essentiel?

Afin d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, je propose de considérer l'évolution des mouvements urbains à Montréal au cours des trois dernières décennies. L'hypothèse que j'avance est qu'en dépit de leur fragilité, soit par le biais de leur participation à la démocratie locale, soit par la promotion de nouvelles formes de médiation — qu'elles s'inscrivent en relation ou en rupture avec les structures politiques instituées — ces mouvements ont mis de l'avant des avenues qui permettent de contourner les visions conservatrices ou rationalistes de la modernité.

Je ne prétends pas que les mouvements sociaux sont les seuls acteurs concernés par le changement ou par le défi que représente pour les sociétés modernes la nécessité de s'adapter aux transformations structurelles de leur environnement socio-politique. Je ne soutiens pas non plus que les mouvements sociaux sont les acteurs déterminants dans ce domaine. Je pense néanmoins qu'ils suggèrent des éléments de solution que d'autres ne sont pas en mesure de proposer, compte tenu de leur position sur l'échiquier social.

La perspective que j'adopte s'inscrit à l'intérieur du débat sur la définition des mouvements sociaux eu égard à leur portée sociale et politique. Nécessairement influencés par le contexte politique et culturel à l'intérieur duquel s'inscrit leur action, en retour et à l'instar d'autres mouvements sociaux, les mouvements urbains contribuent à un approfondissement du politique sur plusieurs registres : institutionnel, représentatif, symbolique, éthique. De plus, contrairement à ce que certains prétendent, les contradictions qui les caractérisent à plus d'un titre, ainsi que leur institutionnalisation n'ont pas entraîné, à mon avis, leur déclin ou leur disparition (CECCARELLI, 1982; MULLINS, 1987). Il reste que les transformations de leur action nous conduisent à nous interroger sur les formes qu'ils empruntent ainsi que sur leur spécificité. Ce qui implique que celle-ci doive être prise en compte par l'analyse. C'est ce que je propose de réaliser en faisant la part des choses entre les déterminismes structureux et l'intentionnalité des acteurs.

Mon texte se divise en trois parties. D'abord, je pars du constat que les mouvements sociaux constituent un objet d'étude complexe et difficile à cerner (RUCHT, 1991) pour dégager les principales dimensions à partir desquelles il est possible de mieux saisir leur spécificité — en particulier leur complexité — dans le contexte actuel. Dans un deuxième temps, je m'attarde au thème de la crise de la modernité que plusieurs mouvements ont contribué à mettre en lumière. La forme des mouvements et leur signification apparaissent alors intimement reliées. Cela sera considéré à partir d'un type particulier de mouvements contemporains, les mouvements urbains tels qu'ils ont pris forme à Montréal dès le début des années 1960. Nous verrons que leur évolution et leur développement au cours des trois dernières décennies ont aussi été liés de près aux transformations du social et de l'urbain. Enfin, nous reviendrons aux hypothèses et aux questionnements initiaux. L'intentionnalité des acteurs peut alors être mieux comprise puisqu'elle est resituée dans son contexte politique et culturel.

1. *La complexité des mouvements sociaux contemporains*

En dépit des débats qui continuent de prévaloir autour de la notion de mouvement social et de ses applications (DIANI, 1992), en dépit aussi du fait que cette notion recouvre une multitude de phénomènes disparates (MAYER, 1991), en dépit, enfin, des transformations qu'ont connues les mouvements sociaux ces dernières années dans le sens d'un accroissement de leur diversité (MELUCCI, 1989), il semble

bien que ceux-ci sont là pour rester, que ce soit sous une forme ou sous une autre. En effet, ils ont contribué à changer le discours politique et les rapports de pouvoir (RUCHT, 1988). Ils ont également permis d'explorer, souvent en marge des institutions, un partage des responsabilités, voire diverses formes de solidarité, dans la prise en charge des demandes sociales à l'égard de tous les aspects de la vie quotidienne.

Plusieurs des représentations qui alimentent aujourd'hui les principaux axes de notre univers politique — des enjeux environnementaux à la démocratie locale en passant par les droits sociaux des minorités et l'abolition des discriminations sexuelles — ont été élaborées par les mouvements sociaux et véhiculées par le biais de leurs revendications sociales et politiques. En outre, c'est notre conception même du politique qui a été bouleversée. On ne voit plus les partis politiques comme avant. Ils n'apparaissent plus comme les instances privilégiées pour relayer la pluralité des intérêts socio-économiques. Leur « autorité politique » a décliné (OFFE, 1985).

De fait, notre vision du politique et de son indétermination n'est plus la même. L'ouverture par exemple sur les préoccupations personnelles telle qu'elle a été préconisée notamment par les mouvements féministes — que ce soit à l'égard du corps, des sentiments, des relations interpersonnelles — a permis à la fois de faire ressurgir ces dimensions sur la scène politique et de développer des espaces de communication en marge de celle-ci. Cela en explorant un espace culturel autonome et en participant à une redéfinition de la sphère publique. Par ailleurs, la remise en question du politique institutionnel, en particulier du caractère hiérarchique du système des partis (CAROUX et CAROUX, 1980), a favorisé une certaine démocratisation des techniques et des tactiques propres au mode d'expression politique traditionnel (ROCHON, 1990).

Il reste que ces éléments, qui vont de pair avec une interprétation de la portée politique des mouvements sociaux, insistent avant tout sur le versant positif de l'action collective. Ils laissent dans l'ombre les aspects plus négatifs, comme l'institutionnalisation — incluant la cooptation des leaders au sein des partis politiques ou des institutions publiques — voire la professionnalisation des mouvements. En ce sens aussi, on met de côté les difficultés internes — que ce soit sur le plan de la gestion, de la disponibilité des ressources, des conflits entre permanents et usagers — auxquelles les organisations doivent faire face. Une série de facteurs qui limitent ou infléchissent l'action.

Comme MCCARTHY, BRITT et WOLFSON (1991) l'ont montré, l'État joue un rôle extensif et intégrateur à l'endroit des mouvements sociaux, qui tend à réduire leur portée subversive. Cette analyse s'éloigne, bien entendu, de celles qui mettent l'accent sur le « caractère dynamique » des mouvements, particulièrement des « nouveaux mouvements sociaux », dans la construction d'une société civile plus démocratique (OFFE, 1985; COHEN et ARATO, 1992).

Nous sommes donc confrontés non seulement à des problématiques divergentes, mais aussi à des démarches d'analyse et à des stratégies de recherche qui ne considèrent pas tout à fait les mêmes objets d'étude. Cela n'est pas sans rapport avec le constat que l'étude des mouvements sociaux demeure un domaine de recherche sous-développé (RUCHT, 1991). Mais ces divergences s'articulent aussi, du moins en partie, à la complexité du phénomène.

S'il est vrai que les mouvements sociaux demeurent un objet difficile à cerner à cause, entre autres, de son caractère contextuel, de ses « multiples facettes », de ses « contours vagues » (RUCHT, 1991), il reste que les travaux de recherche des 15 ou 20 dernières années ont permis de mieux saisir cet aspect majeur des mouvements sociaux contemporains que constitue leur complexité. Il se peut que cette complexité ne soit pas plus grande qu'elle n'a été dans le passé; chose certaine, les chercheurs y accordent maintenant une plus grande importance, au point d'y faire appel à titre d'élément constitutif de la nature des mouvements sociaux contemporains.

On peut ajouter que si cet aspect n'a pas donné lieu à une synthèse théorique ou à la formulation d'hypothèses particulières, on ne le retrouve pas moins présent ou pris en compte, du moins d'une manière indirecte, dans la très grande majorité des travaux récents. Cet élément ressort en effet très clairement si l'on considère la multitude et la variété des recherches menées à l'intérieur de la sociologie des mouvements sociaux. Au-delà des divergences paradigmatiques qui caractérisent les études, tous les chercheurs semblent s'entendre pour mettre en lumière cette complexité. Que ce soit en cernant les nombreux facteurs qui interviennent dans l'émergence des mouvements sociaux ou que ce soit en dégagant les processus qui caractérisent leur évolution interne, les chercheurs insistent tous sur la difficulté de cerner ces facteurs et ces processus de même que sur la nécessité de prendre en compte la complexité des mouvements.

La notion de mouvement social elle-même donne encore lieu à de nombreux débats (HERMANN, 1993), tant à cause de sa correspondance à une réalité empirique qui varie dans l'espace et le temps que des choix théoriques désignés par son élaboration. Comme plusieurs l'ont souligné (TOURAINÉ, 1978; KRIESI, 1988; MELUCCI, 1989), la notion de mouvement social est avant tout un construit théorique qui permet de retrouver en premier lieu les dimensions que l'on y introduit.

On comprendra dès lors qu'il est risqué de parler d'une sociologie des mouvements sociaux au singulier. Néanmoins je soutiens que, dans une très large mesure, la complexité du phénomène est prise en considération dans la majorité des études récentes, et cela à partir de six dimensions.

Premièrement, les chercheurs ne confondent plus les mouvements sociaux avec les organisations, les réseaux qui les sous-tendent. C'est là un premier palier où se trouve prise en compte la complexité des mouvements, qui permet de reconnaître la multiplicité des organisations qui participent à leur construction. En abordant l'étude des composantes des mouvements, les chercheurs établissent une démar-

cation entre celles-ci et les effets à long terme que les mouvements peuvent engendrer (SNOW et BENFORD, 1992), que ce soit sur le plan des représentations, des rapports sociaux ou des institutions.

Une deuxième dimension s'articule à la question des tendances à l'intérieur des mouvements. Il existe toujours plusieurs tendances — culturelles, idéologiques, politiques — à l'intérieur des mouvements qui ne se résument pas aux distinctions usuelles entre tendance radicale et tendance réformiste (KRIESI, 1988, p. 353). En ce sens, compte tenu de la composition sociale des mouvements, du rôle des diverses catégories d'acteurs — leaders et permanents contre sympathisants et autres participants, par exemple — une série de tensions et de conflits, potentiels ou effectifs, surviennent entre ces acteurs et donnent lieu à différentes «logiques d'action» (NEIDHARDT et RUCHT, 1991, p. 454). C'est pourquoi plusieurs chercheurs en viennent à considérer les mouvements sociaux comme des formes «hybrides».

Par ailleurs, il demeure difficile de prévoir l'évolution des mouvements sociaux. Ils ne se développent pas selon un modèle prévisible. Il n'y aurait pas de «cycle naturel» des mouvements qui aboutirait, par exemple, à leur institutionnalisation (NEIDHARDT et RUCHT, 1991, p. 451). Si les mouvements varient en fonction et à l'intérieur des différentes phases qui permettent de cerner leur évolution, celles-ci doivent toutes être prises en compte pour avoir une vue de l'ensemble (NEIDHARDT et RUCHT, 1991).

De plus, ces phases dans l'évolution des mouvements sociaux ne dépendent pas uniquement de la conjoncture ou de la détermination des leaders du mouvement, elles résultent aussi des ententes établies avec les alliés ainsi que de l'opposition manifestée par les adversaires, tant pour l'orientation initiale que pour les phases ultérieures (HERMANN, 1993) à partir desquelles un mouvement se développe. Cette évolution des mouvements et les phases qui la caractérisent constituent la troisième dimension à partir de laquelle on peut rendre compte de leur complexité.

En outre, les mouvements s'inscrivent toujours à l'intérieur d'un contexte politique dont ils doivent tenir compte pour définir leurs actions. C'est la quatrième dimension que j'ai retenue. Plusieurs approches permettent de rendre compte de cette inscription politique des mouvements sociaux. Pour n'en mentionner qu'une, rappelons celle élaborée autour de la notion de «structure d'opportunité politique» (*political opportunity structure*) telle qu'énoncée d'abord par Eisenger puis élaborée par Tarrow¹.

Cette notion conduit à considérer les principales dimensions politiques contextuelles auxquelles font appel les mouvements au cours de leur évolution. Par rapport aux nouveaux mouvements sociaux, KRIESI *et al.* (1992) établissent une distinction entre trois éléments fondamentaux: les structures institutionnelles formelles, les procédures informelles et les stratégies utilisées par les autorités à l'endroit des

1. Voir entre autres à ce sujet, KRIESI *et al.*, 1992 et ROOTES, 1992.

contestataires (1992). Ils insistent aussi sur la diversité des stratégies possibles autour de ces éléments tant de la part des autorités que de la part des contestataires. Stratégies d'exclusion ou stratégies d'intégration de la part des autorités à l'endroit des contestataires auront des effets variés compte tenu de divers autres facteurs (culture politique, intensité de la mobilisation, formes de l'action collective, structure du pouvoir, etc.). Cependant, il importe de souligner que cette démarche d'analyse implique une prémisse, à savoir que le politique joue un rôle de médiation nécessaire pour acheminer les demandes des mouvements sociaux.

Toutefois, les mouvements sociaux interviennent aussi en marge du politique. C'est d'ailleurs autour de cette cinquième dimension que la complexité des mouvements sociaux contemporains s'est d'abord manifestée selon certains chercheurs. En d'autres termes, même si les mouvements sociaux interagissent directement avec les institutions et avec les structures politiques formelles, ils interviennent aussi parfois à l'extérieur du domaine politique, en faisant appel à des formes d'action non politiques (MELUCCI, 1989; BARTHOLOMEW et MAYER, 1992). C'est que les nouveaux mouvements sociaux, compte tenu des valeurs qu'ils défendent et de l'importance qu'ils accordent à la vie quotidienne, préfèrent souvent organiser leur action en marge du politique. De nouvelles formes d'échanges et de solidarité qui mettent l'accent sur la singularité et l'authenticité des acteurs peuvent alors mieux s'exprimer. Ajoutons de plus que, dans ce cas, l'action se déroule avant tout à l'intérieur de «réseaux informels» (*submerged networks*) (MELUCCI, 1989, p. 208) dont les ramifications et les principales manifestations échappent, du moins dans un premier temps, à la scène publique.

On peut donc dire que la complexité des mouvements sociaux se déploie sur plusieurs registres: les formes d'organisation des mouvements, les tendances et les logiques d'action qui les soutiennent, les différentes phases qui marquent leur évolution, l'interaction avec les composantes du contexte politique à l'intérieur duquel ils interviennent, ainsi que leur recours à des formes d'action en marge du politique. Sur tous ces plans, l'action collective s'organise selon des modes variés et complexes, suivant des processus difficiles à prévoir. La nécessité de recourir à des stratégies contextuelles pour élaborer leurs projets, la multiplicité des tendances idéologiques, politiques, culturelles auxquelles ils participent, les tensions et les conflits qui alimentent les formes «hybrides» de leurs actions, constituent autant d'aspects auxquels les acteurs font appel au cours de leur engagement dans l'action.

La complexité des processus, des formes d'action particulières, des pratiques qui caractérisent les mouvements sociaux contemporains ne résout pas pour autant la question de leur signification sociale et politique. À cet égard, le conflit des interprétations persiste. Entre l'approche qui inscrit les mouvements sociaux dans l'élaboration des rapports de pouvoir sur la scène politique (NEIDHART et RUCHT, 1991) et celle qui met l'accent au contraire sur l'identité des acteurs, leurs représentations et l'espace social qu'ils construisent en marge du politique (MELUCCI, 1989),

on retrouve une série d'hypothèses et plusieurs pistes d'interprétations nuancées. Mentionnons, entre autres, celle pour qui les mouvements ont pour objectif une politisation de la société civile, mais avec des moyens et des approches qui échappent à la tradition ou à la culture bureaucratique des institutions publiques. Dans cette perspective, les mouvements naviguent à l'intérieur d'un espace intermédiaire entre la sphère privée et la sphère publique (OFFE, 1985, p. 820). Poursuivant une problématique similaire, COHEN et ARATO (1992) mettent davantage l'accent sur les effets institutionnels produits par l'action des mouvements qui ne peuvent échapper à l'institutionnalisation; ce qui ne les empêche pas de contribuer, au sein de la société civile, à une redéfinition de la culture politique en participant à la construction d'un espace public de communication.

Ces diverses interprétations font appel autant à une analyse de la crise de la modernité et des institutions politiques qu'à l'étude des caractéristiques des mouvements eux-mêmes. En effet, on ne peut comprendre les mouvements sociaux sans tenir compte des relations qu'ils entretiennent avec l'univers social et politique dont ils proviennent et auquel ils demeurent rattachés en dépit des ruptures qu'ils effectuent avec celui-ci.

C'est dans cette perspective qu'il faut situer la sixième et dernière dimension que je retiens pour rendre compte de la complexité des mouvements sociaux contemporains, à savoir leur fonction cognitive. Depuis quelques années, les chercheurs ont abordé cette dimension sous différents angles. Certains ont choisi de considérer en premier lieu la construction des significations par les acteurs des mouvements. De ce point de vue, on insiste sur les modèles qu'ils construisent par rapport aux significations qu'ils produisent et aux enjeux auxquels ils se trouvent confrontés (TARROW, 1992). Dans une démarche similaire, certains retiennent les stratégies des acteurs pour réorienter leur action et redéfinir leur programme initial (HERMANN, 1993).

C'est à cette problématique que l'on peut rattacher l'étude de SNOW et BENFORD (1992). Ces derniers ont recours à la notion de «schéma général» (*master frame*) et montrent qu'elle remplit une fonction symbolique d'identification pour les acteurs. À partir de cette notion, il est possible de cerner les différentes phases qui ponctuent la transformation d'un mouvement. Ainsi, l'incapacité d'un mouvement à produire un «schéma général approprié» peut expliquer en partie son insuccès, c'est-à-dire son incapacité à inscrire ses revendications et ses priorités sur la place publique. Par ailleurs, il faut comprendre que ces schémas généraux qui remplissent aussi une fonction d'intégration sont produits et reproduits à partir des schémas antérieurs dont les mouvements sociaux sont redevables à une étape donnée de leur évolution. On comprend ainsi que la marge de manœuvre dont disposent les acteurs d'un mouvement ne résulte pas uniquement des contraintes qui proviennent de l'environnement mais aussi des possibilités et des limites qui découlent du «schéma général» qu'ils ont adopté au départ (SNOW et BENFORD, 1992, p. 146).

Dans une perspective un peu différente, EYERMAN et JAMISON (1991) analysent les mouvements sous l'angle de leurs pratiques cognitives. Ils insistent d'abord sur le fait que les mouvements sociaux jouent un rôle dynamique dans la production des connaissances en réinterprétant la tradition et les valeurs léguées par les mouvements qui les ont précédés. Ils montrent aussi que ces connaissances permettent d'identifier les mouvements, de cerner leur spécificité qui correspond à leur «propre identité cognitive» (EYERMAN et JAMISON, 1991, p. 165). Enfin, leur approche nous invite à mettre l'accent sur les processus cognitifs qui interviennent dans l'évolution des mouvements en retenant à la fois le caractère dynamique de ces processus et leur aspect évolutif. En résumé, disons que ces recherches permettent de mettre en lumière le fait que les significations jouent un rôle crucial tant pour la définition des stratégies d'action que pour la définition des acteurs eux-mêmes.

Afin de mieux saisir la complexité des mouvements sociaux sur un plan empirique, en reprenant les six dimensions relatives à l'appréhension de leur complexité, nous allons considérer les mouvements urbains tels qu'ils se sont développés à Montréal au cours des 30 dernières années. En dépit de son caractère local, cet exemple permet d'illustrer les différentes facettes évoquées précédemment pour rendre compte de la complexité des mouvements sociaux contemporains.

2. La complexité des mouvements urbains : le cas montréalais

Les mouvements urbains ont moins retenu l'attention des chercheurs que d'autres mouvements sociaux. En comparaison aux mouvements féministes, aux mouvements environnementaux et aux mouvements des droits sociaux, ils ont été relativement délaissés par les observateurs de la scène publique. C'est que leur forme était moins homogène et que leur action, bien que parfois spectaculaire et radicale, se confondait souvent avec les institutions ou avec d'autres formes d'action collective, que ce soit les politiques publiques, l'action politique pour l'avancement de la démocratie locale ou l'action sociale des organismes communautaires de quartier. Il reste que, même si, comme plusieurs l'ont souligné, les mouvements urbains ont décliné (MULLINS, 1987; PICKVANCE, 1995), leur présence est encore manifeste dans divers milieux et sous diverses formes.

En outre, bien que certains chercheurs considèrent que la notion de mouvement urbain est inappropriée parce qu'elle voile la nature fondamentale de ces mouvements (HARRIS, 1987), elle n'a pas moins été utilisée par plusieurs² pour cerner l'action collective autour des enjeux relatifs à l'organisation et à la production de l'espace. C'est à ce courant que je fais appel ici, en prêtant toutefois à la notion un sens extensif. Ainsi j'entends par mouvements urbains toutes les formes d'action collective 1) qui se sont portées à la défense de l'intégrité des quartiers à l'encontre

2. Voir entre autres CASTELLS, 1972; FAINSTEIN et FAINSTEIN, 1974; CASTELLS, 1983; PICKVANCE, 1985; LOWE, 1986; PICKVANCE, 1993.

des promoteurs du développement urbain; 2) qui sont intervenues pour l'amélioration de la qualité des équipements et des services urbains, y inclus leur gestion; 3) qui ont fait la promotion de la démocratie locale; 4) qui se sont organisées en faveur du développement local et de sa démocratisation.

Toutefois, il reste que l'ensemble des actions désignées ici ne découlent pas d'une définition conceptuelle précise de la notion de mouvement social. Les actions regroupées sous le vocable de mouvements urbains empruntent une «multiplicité de formes» et recouvrent des orientations diverses sur les plans tant idéologique et culturel qu'organisationnel. En d'autres termes, en dépit de la vision «progressiste» et «humaniste» de l'aménagement et de la planification urbaine qu'ils ont proposée, la signification sociale et politique de ces mouvements demeure sujet à interprétation. Il n'en va pas différemment des mouvements urbains que des autres mouvements sociaux contemporains dont la portée sociale et politique reste ouverte à de nombreux débats, donnant lieu à plusieurs analyses dissonantes (DIANI, 1992).

2.1 *Les formes d'organisation*

Au cours des 30 dernières années, on peut dire que les mouvements urbains à Montréal ont expérimenté plusieurs formes d'organisation faisant appel à l'action directe ou à des pressions publiques, que ce soit contre l'administration municipale, les gouvernements fédéral et provincial, ou encore contre des propriétaires immobiliers ou des promoteurs. Si, jusqu'au milieu des années 1970 ces affrontements ont été nombreux et parfois intenses compte tenu de l'ampleur des mobilisations, retenant alors facilement l'attention des médias, par la suite ils ont décliné faisant place à des démarches de participation qui, bien que maintes fois conflictuelles, s'inscrivaient à l'intérieur d'une perspective de négociation et de redéfinition des modes de gestion publique. De fait, la création de partis politiques de gauche sur la scène locale — le Front d'action politique des salariés de Montréal (FRAP) en 1969 puis le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) en 1974 — a permis de véhiculer d'une manière différente plusieurs des revendications formulées par les mouvements urbains durant les années 1960 et 1970, notamment les revendications relatives à la démocratisation de l'administration municipale et à la forme du développement urbain. En même temps, la mise sur pied de ces partis politiques a conduit les acteurs des mouvements à s'engager sur de nouveaux terrains d'action. Mais ce n'est pas le seul facteur qu'il faut prendre en compte pour expliquer la transformation des modes d'intervention et des stratégies d'action.

Les formes d'organisation des mouvements urbains se caractérisent à la fois par leur caractère spontané, souvent par le biais de coalitions de plusieurs groupes, par leur caractère associatif et démocratique ainsi que par leur idéologie communautaire. Il reste que dans l'ensemble, du moins jusqu'au début des années 1990, ces organisations se sont développées en faisant la promotion d'une vision humaniste de la ville et du développement urbain, avec des nuances qui, au fil des

années, ont reflété les préoccupations véhiculées par d'autres mouvements, que ce soit les mouvements des femmes ou les mouvements environnementaux. C'est que les frontières entre ces divers types de mouvements ne sont pas aussi étanches qu'on ne le laisse parfois entendre.

2.2 *Les tendances et les logiques d'action*

Dès le début des années 1960, les mouvements urbains ont fait la promotion d'une vision humaniste et patrimoniale de la ville. Ultérieurement, cette vision a été intégrée en partie aux politiques urbaines de l'administration municipale du RCM. Mais beaucoup de nuances méritent d'être apportées. L'image de la ville formulée par les mouvements urbains n'a jamais été uniforme. Sur le plan organisationnel, ces mouvements se sont engagés dans diverses directions et cela s'est reflété aussi bien dans leurs représentations de la ville, dans leur conception de l'aménagement ou de la gestion urbaine que, plus globalement, dans leurs perspectives de changement social.

C'est ce que nous découvrons si nous portons attention aux diverses tendances qui se sont exprimées à l'intérieur des mouvements urbains. Faisant appel à leurs débuts à l'idéologie de l'animation sociale, ils se sont peu à peu engagés sur la voie d'une radicalisation qui découlait, en partie, des refus essayés auprès de l'administration municipale en matière de participation à la rénovation urbaine. L'influence grandissante de l'idéologie marxiste-léniniste dans certains milieux a conduit bon nombre de militants à utiliser les catégories marxistes tant pour analyser la crise sociale et urbaine que pour remettre en question la légitimité de l'État. Lieu d'expression des contradictions de classes autour des enjeux de la consommation collective, la ville a été décrite et appréhendée sous l'angle d'un espace d'affrontements entre les classes sociales.

Toutefois, au moment de mettre sur pied le FRAP, des tensions entre une vision populiste et une vision ouvriériste se sont clairement manifestées. Ces tendances ont d'ailleurs conduit les partisans du FRAP, à la suite de la défaite électorale de novembre 1970, à des démarches et à des stratégies d'action sociale et politique différentes: d'un côté, un retour dans les quartiers auprès des citoyens afin de relancer l'action communautaire; de l'autre, la création, dans les entreprises, de comités d'usine chez les travailleurs³.

Subséquentement, et ce jusqu'au début des années 1980, le milieu communautaire qui constitue le principal réseau d'où se sont déployées les luttes urbaines a été déchiré par des affrontements idéologiques et des conflits de pouvoir parfois féroces entre des militants d'extrême gauche très actifs dans les organisations. Ces conflits s'ajoutaient aux tensions qui existaient déjà entre ces militants et des

3. Pour une analyse des tendances opposées à l'intérieur du FRAP, voir, entre autres, DE IPOLA, 1971.

animateurs sociaux qui défendaient des visions moins radicales du changement social⁴.

De plus, en effectuant une observation minutieuse de la composition et du fonctionnement des organisations, nous constatons des divergences entre les membres des conseils d'administration et les permanents à l'égard des problèmes courants d'administration, de la gestion du personnel, des méthodes d'action, etc. Celles-ci traduisent en fait des conflits profonds entre permanents et usagers⁵.

Par ailleurs, une série d'éléments contextuels ont infléchi la vision humaniste initiale. Pensons en particulier aux transformations subies par l'agglomération urbaine et l'émergence de problèmes sociaux consécutifs aux changements technologiques et culturels: nouvelles formes de pauvreté, difficultés d'intégration des groupes ethniques, problèmes de chômage, inadéquation des programmes de formation de la main-d'œuvre, problèmes de reconversion industrielle, exode des classes moyennes vers la banlieue, vieillissement de la population, etc.

2.3 *Les principales phases d'évolution*

Du point de vue de leur histoire récente, les mouvements urbains ont ressurgi à Montréal au début des années 1960. Ils ont d'abord pris la forme de comités de citoyens autour d'un programme de rénovation urbaine instauré par l'administration municipale dans un quartier populaire du sud-ouest de l'agglomération en périphérie du centre-ville. Avec l'aide d'animateurs sociaux, ils ont formulé une série de revendications quant aux conditions de logement des locataires et à l'aménagement urbain. Évacués de leurs logements, locataires et propriétaires résidents ont tenté, sans beaucoup de succès, de négocier avec l'administration municipale les conditions de leur relocalisation et l'aménagement des nouveaux logements prévus par le programme de rénovation (PIOTTE, 1970).

Cette lutte a été le coup d'envoi d'une suite d'affrontements au cours des années 1960 et 1970 portant sur plusieurs aspects connexes, à savoir les démolitions, la transformation des quartiers populaires, les conditions de logements, les droits des locataires, la construction de logements sociaux. Une série d'enjeux fortement reliés au cadre du développement urbain et au rôle de l'administration municipale dans ce domaine (HAMEL, 1983).

En soi, ces mobilisations populaires n'avaient rien d'original par rapport à ce que l'on pouvait observer à l'intérieur d'autres milieux urbains nord-américains ou européens. Leur base sociale était «pluriclassiste», mais les classes moyennes y jouaient un rôle déterminant, en particulier par le biais du leadership assumé

4. Pour un aperçu de ces conflits et de leur impact individuel et social, voir, entre autres, BENOÎT, 1977 et PIOTTE, 1987.

5. Voir à ce sujet GOUBOUT, 1983.

par des animateurs sociaux ou des organisateurs communautaires, plus ou moins directement rémunérés par l'État.

Cependant, il est important de souligner que si ces mobilisations se sont d'abord définies autour des conditions de logement, elles ont rapidement pris en compte les autres dimensions des conditions de vie. Qui plus est, à leur approche réactive, les militants ont ajouté une approche proactive, ajustant leurs stratégies aux transformations du contexte politique. C'est que les enjeux du développement urbain à Montréal s'inscrivaient non seulement à l'intérieur d'un changement des rapports sociaux de production et de consommation spécifiques au modèle fordiste de croissance d'après-guerre, mais faisaient appel également à un changement important du rôle de l'État dans la gestion du social.

Très dynamiques au cours des années 1960 et jusqu'au milieu des années 1970, les mobilisations sur lesquelles les mouvements urbains prenaient appui se sont étiolées par la suite. Ce phénomène n'a pourtant pas signifié leur disparition mais a plutôt été l'occasion pour leurs leaders d'explorer d'autres formes d'organisation et d'action. Ainsi, déjà au début des années 1970, afin de répondre à des besoins sociaux spécifiques dans les quartiers populaires — que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, des communications, de la culture, etc. — plusieurs militants des mouvements urbains se sont engagés dans l'organisation et la production de services urbains.

Cette approche permettait d'étendre les actions entreprises sur le plan du logement et de l'aménagement à d'autres domaines du social. Elle constituait aussi une nouvelle forme de revendications obligeant l'État-providence à étendre davantage le filet de la sécurité sociale. Enfin, en s'engageant dans la production et la gestion de services urbains, les responsables de ces mouvements, qui étaient la plupart du temps des organisateurs communautaires ayant une double personnalité — celle d'animateur et celle de militant — amorçaient une critique de la bureaucratie d'État, de ses intérêts de classe, de ses modes de gestion, de son système hiérarchique et centralisé.

En même temps les projets et les démarches effectuées par les animateurs sociaux — ou les organisateurs communautaires — en matière de production de services pour les populations démunies servaient de laboratoire d'expérimentation pour l'élaboration des politiques publiques. Un bon exemple à ce sujet est la création de cliniques populaires de santé dans quelques quartiers populaires à la fin des années 1960. Par la suite, ces expériences ont conduit le nouveau ministère de la Santé et du Bien-Être social à instaurer de nouvelles structures d'intervention, entre autres les Centres locaux de services communautaires ou CLSC (GODBOUT, 1983; BOIVIN, 1988).

Les organismes communautaires se sont ainsi multipliés à partir de la fin des années 1960, se propageant dans tous les quartiers de Montréal. Ils ont couvert à peu près tous les aspects des conditions de vie et de la gestion du social (FAVREAU,

1989; HAMEL, 1991). Leur action s'est même étendue, depuis le milieu des années 1980, au développement local, à la relance économique, à la création d'entreprises et à la formation des travailleurs. Afin de contribuer à résoudre les problèmes de chômage et de stagnation économique dans les anciens quartiers industriels de Montréal ainsi que pour faire face aux conséquences du redéploiement industriel et à la tertiarisation de l'économie, ils ont participé à la mise sur pied des Corporations de développement économique communautaire ou CDEC (FONTAN, 1991).

En dépit d'une intégration institutionnelle de plus en plus poussée de l'action collective, à partir du milieu des années 1980 les mobilisations autour du développement local ont donc permis de créer des CDEC dans trois quartiers périphériques au centre-ville, durement touchés par la détérioration économique et sociale de leur milieu. C'est qu'on retrouvait dans ces quartiers les plus forts pourcentages de chômage et de fermetures d'usines par rapport à l'ensemble de l'agglomération. En même temps, cependant, c'est dans ces quartiers qu'avaient été implantés les premiers comités de citoyens au début des années 1960.

Contre toute attente, ces mobilisations ont suscité un nouveau dynamisme social dans ces quartiers et ont contribué à relancer le débat sur les priorités du développement économique et les formes du développement urbain. Établissant des alliances et une concertation avec le milieu syndical, le milieu des affaires et les représentants politiques des différents gouvernements, les leaders de ces groupes ont été capables de proposer une vision sociale du développement local et du développement urbain.

Toutefois, si nous considérons l'importance relative et la croissance rapide des montants des subventions qui ont été consenties à ces groupes par les différents paliers gouvernementaux — pour chaque CDEC, sur une période de 4 ans, entre 1987 et 1991, le budget est passé en moyenne de 200 000 \$ à 900 000 \$ par année (BÉLANGER et LÉVESQUE, 1993) — de même que les structures administratives créées par la municipalité à leur intention, on peut dire que leur institutionnalisation a été très forte et s'est effectuée très rapidement. Ce qui bien sûr a infléchi, du moins en partie, leur orientation initiale.

À noter, la position des autorités politiques locales a été bien différente dans ce cas de celle qui avait été adoptée au début des années 1960 à l'endroit des comités de citoyens désireux de participer à la rénovation urbaine. Soulignons que l'action des CDEC a été possible avant tout parce qu'elle prenait appui sur les revendications et l'expérience antérieure des mouvements urbains. Leur action poursuivait en quelque sorte celle de ces mouvements. D'ailleurs, plusieurs de leurs leaders en provenaient. Il n'en demeure pas moins que si l'action a pu se poursuivre avec autant d'ampleur, c'est grâce d'une part aux ressources mises à leur disposition par les divers gouvernements et, d'autre part, à l'appui de nombreux acteurs socio-économiques.

Ce rapprochement entre les acteurs des mouvements urbains et les acteurs « institutionnels » n'était pas nouveau. Il reste qu'encore une fois, comme cela a été observé auparavant dans d'autres secteurs — pensons notamment au mouvement des coopératives de logement —, les mouvements urbains ont assumé autour de la question du développement local un leadership social important.

En résumé, on peut dire qu'à partir du milieu des années 1980, l'action communautaire a connu un dynamisme sans précédent⁶. Cette métamorphose a correspondu à une phase de professionnalisation et d'institutionnalisation poussées des groupes communautaires dont le rôle complémentaire à celui des institutions publiques dans la gestion du social, est apparu de plus en plus évident. La dernière étape de cette institutionnalisation a été l'adoption récente d'une politique de la santé et du bien-être par le ministère de la Santé et des Services sociaux (1992). Cette politique prévoit un rôle spécifique pour les organismes communautaires sous la forme d'un partenariat privé-public. Les ressources supplémentaires mises à la disposition des groupes impliquent, toutefois, que ces derniers acceptent de se soumettre à des contraintes institutionnelles précises (HAMEL, 1993). Dans ce contexte, l'action communautaire se situe à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'État. Sa portée, comme il a été observé dans certaines villes en Europe et aux États-Unis, doit également être interprétée en fonction de l'enjeu du « contrôle démocratique de l'État » (KATZ et MAYER, 1983).

2.4 *Le contexte politique*

Il est difficile d'identifier très précisément les facteurs susceptibles d'expliquer les diverses trajectoires qu'ont empruntées les mouvements urbains. Ces facteurs sont multiples et souvent corrélés. Il est certain, par contre, que les facteurs contextuels jouent un rôle déterminant à cet égard (PICKVANCE, 1995). Cela se vérifie aussi dans le cas de Montréal.

L'émergence et la transformation des mouvements urbains à Montréal s'expliquent en bonne partie par la nature des relations qu'ils ont entretenues avec l'État.

6. Pour donner un aperçu de l'ampleur et du dynamisme du milieu communautaire, disons qu'entre 1973 et la fin des années 1980, sur le territoire de la ville de Montréal, le nombre des organismes communautaires est passé de 138 à 1 500. Entre 1974 et 1986, le nombre d'organismes qui ont reçu des subventions de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de son programme de soutien aux organismes communautaires, est passé de 31 à 547. Le montant des subventions allouées aux organismes à l'intérieur de ce programme s'élevait à 43 millions de dollars en 1989 (BÉLANGER et LÉVESQUE, 1993). L'action communautaire couvre tous les secteurs. Dans le domaine de l'habitation, les groupes communautaires interviennent dans la création de coopératives. Dans le domaine de l'éducation populaire, ils assument une série de services de formation auprès des adultes. Ils gèrent des garderies, des maisons de jeunes, des centres de santé et d'hébergement et des centres pour les femmes. Dans le domaine de la culture, ils produisent des journaux, des revues de même que du théâtre et ils ont aussi mis sur pied des radios communautaires. Ils sont de plus présents dans le domaine de la santé mentale et ils interviennent auprès des immigrants.

Encouragés au départ par des technocrates de l'État qui croyaient dans les vertus de l'animation sociale et de la participation, les mouvements urbains ont d'abord essuyé des refus sévères de la part de l'administration municipale quant à leur demande de participation. Cela ne les a pas empêchés, dans un deuxième temps, d'étendre le champ de leurs revendications. Dans un troisième temps, toutefois, ils ont choisi de porter leur lutte sur la scène politique locale. Ensuite, dans un quatrième temps, tout en poursuivant celle-ci, ils ont exploré diverses formes d'action communautaire autour des services urbains. Enfin, l'intégration institutionnelle de leur action n'a pas bloqué, au milieu des années 1980, l'émergence d'un nouveau dynamisme social autour de la question du développement local.

Au cours des années 1970, les mouvements urbains ont multiplié leurs pressions sur l'État-providence. Ils ont demandé une extension des droits sociaux, mais ils ont aussi revendiqué des ressources supplémentaires pour leurs activités. La réponse des paliers fédéral et provincial de gouvernement a été mitigée, variant en fonction des secteurs d'activités, compte tenu des forces en présence. Dans ce contexte, la position des mouvements urbains et des organismes communautaires était d'ailleurs ambivalente (GODBOUT, 1990), voire paradoxale. D'un côté, ils dénonçaient l'État en tant qu'État de classe, de l'autre, ils revendiquaient son intervention afin d'étendre le filet de la sécurité sociale.

Jouant un rôle d'expérimentation au profit des instances chargées de la gestion du social, l'action des organismes communautaires a été progressivement intégrée aux politiques publiques. Sans faire partie officiellement du «réseau des affaires sociales», du moins jusqu'à la réforme de 1992, ils n'en constituaient pas moins un complément dont l'importance s'est accrue au fil des années. D'ailleurs, sur un plan informel, plusieurs relations se sont tissées entre militants-animateurs des organismes communautaires et fonctionnaires chargés d'élaborer et de gérer les politiques sociales (Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1988).

Jusqu'à l'arrivée au pouvoir du RCM en 1986, l'attitude négative, et parfois répressive, de l'administration municipale à l'endroit des mouvements urbains, conformément à la position autoritaire du maire, a continué de prévaloir. Il paraissait alors nécessaire aux leaders de ces mouvements de se tourner du côté du fédéral et du provincial, d'autant plus que la responsabilité du développement urbain et des conditions de vie ne relève pas uniquement du palier local, et que dès le milieu des années 1970, les grands projets de redéveloppement urbain étaient de moins en moins à l'ordre du jour. Ils avaient été remplacés par des interventions ponctuelles et à une plus petite échelle. Aussi, les contours de la réalité urbaine paraissaient-ils bien différents de ce qu'ils étaient au début des années 1960. Les incertitudes qui caractérisaient l'univers dans lequel évoluaient les acteurs avaient rendu désuets les anciens modèles de confrontation. Il était plus facile de s'opposer à l'urbanisation sauvage que de contrer les forces négatives qui engendrent la détérioration urbaine et le désinvestissement sur le plan économique.

En outre, l'évolution de la conjoncture économique et politique allait commander de nouveaux ajustements. De fait, à partir du milieu des années 1980, la classe politique n'était plus en mesure de poursuivre le programme de l'État-providence tel que conçu depuis 1960, car l'État ne disposait plus des ressources suffisantes à cette fin. De surcroît, bon nombre de groupes sociaux avaient des doutes quant à son efficacité, à sa capacité à atteindre les objectifs de justice sociale définis à l'époque sur la base d'un compromis et d'un certain consensus.

Rappelons que si les mouvements urbains ont contribué d'une manière très active à l'élaboration de l'État-providence en participant à sa définition et à son extension, ils ont par ailleurs alimenté une critique de son mode bureaucratique de gestion. C'est ce qui se profilait par exemple derrière l'idée de services gérés par la population locale dans une perspective de démocratie participative et pris en charge par les organismes communautaires.

Les stratégies mises de l'avant par les autorités politiques à l'endroit des mouvements urbains ont varié en fonction de la conjoncture politique. À l'échelon municipal, jusqu'à l'arrivée du RCM, la Ville de Montréal a adopté une stratégie d'exclusion, d'abord à l'endroit des comités de citoyens et ensuite vis-à-vis des organismes communautaires. Cela a contribué à entretenir des conflits entre les mouvements urbains et l'administration municipale.

Un climat de confiance s'est d'abord instauré lors du premier mandat du RCM, pour se détériorer un peu par la suite. C'est que plusieurs considéraient que le nouveau parti au pouvoir manquait d'audace en ce qui avait trait à la décentralisation et la démocratisation à l'échelle des quartiers (LUSTIGER-THALER, 1993).

Au provincial, les relations entre les instances administratives, la classe politique et les mouvements urbains ont évolué d'une manière différente. Au fur et à mesure que la crise de l'État-providence s'est approfondie, un changement d'attitude de la part de la classe politique s'est opéré. Ainsi, en 1983, dans son discours inaugural, le Premier ministre du gouvernement provincial, René Lévesque, a insisté sur la nécessité de redéfinir le rôle de l'État dans le sens d'un «État moins lourd» (LÉVESQUE, 1983) en ayant davantage recours aux «instances décentralisées et aux communautés de base» (LÉVESQUE, 1983). Dès lors, la classe politique a repris à son compte plusieurs des critiques adressées à la bureaucratie d'État depuis plusieurs années par les mouvements urbains. Il en est résulté un recours croissant aux organismes communautaires de la part du provincial pour la gestion du social. Ce qui a contribué à renforcer, en contrepartie, l'institutionnalisation et la professionnalisation du secteur communautaire (LÉVESQUE, 1994).

2.5 *L'action en marge du politique*

Les tendances à l'institutionnalisation n'ont toutefois pas empêché certains groupes plus près d'un courant «alternatif» d'expérimenter, en marge du politique,

diverses formes d'action et d'organisation. Ces groupes ont d'abord défini leur action dans le champ social non pas parce qu'ils n'interagissaient pas avec l'État au cours de leur action, mais plutôt parce que leur action ne visait pas avant tout à transformer l'État, ou à remettre en cause ses politiques, du moins d'une manière directe. Les solutions envisagées impliquaient toujours une participation directe des principaux intéressés. Le principe d'autonomie avait préséance sur celui de changement politique (DUPUIS, FORTIN, GAGNON, LAPLANTE et RIOUX, 1982).

En mettant de l'avant diverses formes d'entraide et d'échanges pour le bénéfice des participants, ces groupes alternatifs ont expérimenté un principe de solidarité sociale que les mécanismes de régulation de l'État-providence avaient relégué dans l'ombre. Ils sont intervenus dans plusieurs domaines: logement, santé, promotion culturelle, communications, etc. Il s'agissait moins pour leurs protagonistes de construire des utopies et des alternatives pour les autres, que d'élaborer des outils, des services, des moyens de création pour celles et ceux qui s'engageaient dans l'action.

La contribution de ces groupes alternatifs, qui partageaient en fait plusieurs valeurs propres aux nouveaux mouvements sociaux, a conduit à la fois à redéfinir l'action des mouvements urbains, en modifiant notamment leur conception de la ville et des rapports sociaux, et à porter à l'avant-scène les préoccupations des nouvelles classes moyennes (COLLIN et LÉVEILLÉE, 1985).

2.6 La dimension cognitive

Mentionnons d'abord que les significations produites par les mouvements urbains montréalais au cours des 30 dernières années reflètent avant tout leur complexité. Rappelons aussi que, dans un premier temps, ils ont mis de l'avant une vision plus humaine de la ville et du développement urbain que celle proposée par les promoteurs et la classe politique locale. Dans les années subséquentes, ils ont élargi leur représentation des enjeux urbains en y intégrant des considérations environnementales et en accordant une attention particulière aux besoins exprimés par certains groupes sociaux: les femmes, les jeunes, les minorités ethniques (BRAULT et SAINT-JEAN, 1990). Enfin, leur engagement par rapport au développement local au milieu des années 1980 a permis de faire valoir une vision sociale du développement.

Toutes ces représentations par rapport à la ville ont été en partie intégrées dans les visions politiques proposées par les partis politiques d'opposition sur la scène locale, principalement le FRAP et le RCM⁷, puis par l'administration du RCM. Eu égard aux dimensions de la gestion du social, les éléments mis de l'avant ont remis en question les modes bureaucratiques de gestion en favorisant, en contre-

7. Mieux organisé que le FRAP, rappelons que le RCM a réussi en 1974 à faire élire 17 conseillers municipaux sur une possibilité de 60 et à prendre le pouvoir en 1986.

partie, la décentralisation et la démocratie participative. Des thèmes qui sont plus que jamais au centre des controverses politiques et qui alimentent les débats publics actuels sur la redéfinition des politiques sociales, le rôle de l'État et les modes de redistribution des ressources publiques.

Au cours des 30 dernières années, les mouvements urbains ont été peu homogènes. Ainsi en va-t-il des significations et des représentations qu'ils ont produites pour orienter leur action. Les utopies et les visions radicales du changement social dans l'espace urbain ont côtoyé ou cédé la place à des visions pragmatiques articulées aux thèmes de la décentralisation ou du partenariat (GROULX, 1994). Il n'en reste pas moins que ces mouvements ont tous repris l'idée d'une ville plus humaine, aménagée en priorité pour répondre aux attentes de la population locale. Si l'on tente d'identifier un schéma général permettant de caractériser leur action, c'est autour de cette représentation qu'il devrait être construit.

3. De la complexité des mouvements urbains à l'interprétation de leur action

Tant sur le plan théorique que sur le plan empirique, la complexité des mouvements sociaux contemporains nous invite à beaucoup de prudence si ce n'est à beaucoup de vigilance quant à l'interprétation de leur portée sociale et politique. Les dimensions prises en compte permettent de mettre en lumière la multiplicité des niveaux d'intervention, de même que la diversité des facteurs internes et externes qui interagissent dans leur évolution et leur transformation. Les mouvements sociaux ne suivent pas une trajectoire prévisible. Les messages qu'ils véhiculent sont pluriels et s'inscrivent à l'intérieur de contextes variés qui affectent leur signification.

Les mouvements sociaux contemporains et leurs acteurs sont intervenus sur plusieurs registres. Mettant en cause les inégalités sociales, les mécanismes de régulation et le système de médiation politique, ils n'ont pas hésité à inscrire leur action à la fois dans l'espace social et sur la scène politique, à la fois à l'intérieur des institutions et en marge de celles-ci. C'est du moins ce que révèlent les parcours empruntés par les mouvements urbains au cours des 30 dernières années à Montréal. Il en résulte un portrait éclaté. Leur capacité à introduire des éléments d'innovation dans la démocratie locale et dans la gestion du social a sans cesse été infléchie par des processus d'intégration institutionnelle que les acteurs n'ont pas été en mesure de contourner ou auxquels ils n'ont pas voulu se soustraire. Compte tenu de ces ambivalences, peut-on porter un jugement d'ensemble sur la nature et la portée de ces mouvements?

En dépit de leurs contradictions, ou plutôt compte tenu de leurs contradictions, à l'instar des autres mouvements sociaux contemporains, les mouvements urbains montréalais ont participé de près à l'approfondissement de la modernité. Jouant un rôle important à l'égard de la démocratie locale et du développement urbain

ils ont été conduits à exprimer des oppositions radicales mais aussi à négocier des compromis. Ils ont expérimenté, à plusieurs égards et sous plusieurs rapports, les difficultés inhérentes à l'élaboration d'une perspective de démocratie communautaire et participative entre la solution libérale tournée vers la rationalité du marché et le modèle technocratique de la gestion étatique.

Dans un texte sur les théories du changement social et la modernisation, EISENSTADT (1992, p. 429) souligne que si les processus centraux de la modernisation que sont l'urbanisation, l'industrialisation et la prolifération des moyens de communication modernes sont communs à toutes les sociétés, il se trouve cependant que les réponses institutionnelles élaborées pour répondre aux problèmes engendrés par ces processus varient en fonction des sociétés où ils s'inscrivent. Il ajoute aussi que ces variations dépendent avant tout des conceptions du social et du politique qui prévalent dans ces sociétés. Au Québec et à Montréal, ces conceptions ont été marquées par une homogénéité forte au début des années 1960 pour faire place peu à peu à un pluralisme qui reflétait aussi bien les transformations socio-économiques que les débats d'idées à l'intérieur de la société québécoise, changements que les revendications et les discours des mouvements urbains montréalais ont répercutés et contribué à galvaniser.

D'un point de vue historique, il n'est pas nouveau de reconnaître l'apport des mouvements sociaux à la modernisation (TOURAINÉ, 1992b). Au fur et à mesure que la modernité s'installe, entraînant avec elle une différenciation accrue de plusieurs sous-systèmes sociaux ainsi que de nouvelles formes d'exclusion, il devient nécessaire d'instaurer des mécanismes de régulation ou de médiation tant à l'échelle macro-sociale qu'à l'échelle micro-sociale.

La lecture sociologique traditionnelle de la modernité que rappellent Neidhardt et Rucht permet de mettre en lumière le fait que si à l'échelle macro, l'État-providence répond à certains besoins de médiation, à l'échelle micro les partis et les groupes de pression jouent un rôle indispensable en permettant d'intégrer plus directement les demandes individuelles. Cependant, cette double réponse s'est révélée insuffisante. Un déficit de représentation et de médiation des intérêts persiste. C'est ce que les mouvements sociaux ont tenté de combler en intervenant sur un plan intermédiaire, «*meso-level*» (NEIDHARDT et RUCHT, 1991, p. 448). En ce sens, ajoutent ces chercheurs, les mouvements sociaux ne constituent pas un phénomène «sporadique» ni «accidentel», ils sont rattachés aux transformations et aux changements structuraux engendrés par les processus de modernisation.

La séparation profonde qui existe entre l'État et la vie sociale dans le contexte de la modernité contemporaine et qui ne peut être résolue, comme le souligne Touraine, par la formulation de nouveaux mythes (TOURAINÉ, 1992a), suscite l'émergence de diverses formes d'action collective destinées à combler un vide en exprimant certaines demandes sociales. Cela ne veut pas dire pour autant que les mouvements sociaux peuvent répondre à toutes les attentes. Leurs actions demeurent

limitées, sinon de plus en plus difficiles, voire, pour certains, impossibles, tant que n'existe pas soit un État légitime capable d'assumer l'intégration sociale, soit la possibilité de conflits sociaux ouverts fondés sur l'existence d'un principe de reconnaissance de la pluralité des intérêts (TOURAINE, 1992b, p. 61-62).

Pour de nombreux chercheurs⁸, l'émergence de nouveaux mouvements sociaux doit être reliée à la transformation des rapports sociaux dans le capitalisme d'après-guerre, lequel a conduit, notamment, à la croissance des classes moyennes et à un mode de régulation étatique de plus en plus extensif. Les nouveaux mouvements sociaux ont effectué une critique des mécanismes et des processus de modernisation plus que des valeurs inhérentes à la modernité. De fait, les valeurs qu'ils défendent sont spécifiquement modernes : la démocratie, l'égalité sociale, la reconnaissance des droits sociaux. Mais cela ne les a pas empêchés d'introduire une critique de la rationalité moderniste qui rejoint, par certains côtés, les préoccupations des postmodernes.

Comme tous les mouvements sociaux, les nouveaux mouvements sociaux comportent plusieurs courants. C'est pourquoi quelques chercheurs insistent sur leur caractère « ambivalent ». Tandis que certains mouvements ou certains acteurs ont mis l'accent sur une approche proactive et favorable à la modernisation, d'autres ont plutôt opté pour une approche réactive et antimoderniste (RUCHT, 1988, p. 317). Cette ambivalence dans l'orientation n'est pas spécifique aux nouveaux mouvements sociaux; on la retrouve dans tous les mouvements sociaux contemporains. Toutefois, leur capacité à jouer un rôle social dynamique demeure reliée aux relations qu'ils entretiennent avec les institutions étatiques. Là aussi on découvre une ambivalence qui est sans doute spécifique aux formes d'action collective élaborées dans le cadre de l'État-providence. Comme nous l'avons vu avec les mouvements urbains montréalais, le discours et l'action de ces mouvements ont participé à la fois à la construction de l'État-providence, en réclamant une extension du filet de la sécurité sociale, et à sa déconstruction, du moins à son affaiblissement, par le biais d'une critique radicale de sa bureaucratie.

De nombreux chercheurs ont souligné que l'institutionnalisation, souvent inévitable, constitue un processus préjudiciable aux finalités que poursuivent les acteurs. Pour Touraine, par exemple, l'institutionnalisation altère le dynamisme des mouvements⁹. En considérant jusqu'à quel point l'État est présent à l'intérieur de la société civile aux États-Unis, que ce soit sous forme juridique, réglementaire ou administrative, MCCARTHY, BRITT et WOLFSON (1991) montrent que cette présence limite et oriente les diverses formes d'action collective susceptibles d'émerger et de s'organiser. Ce sont à la fois le contenu et les formes de l'action sociale qui se trouvent infléchies par ces mécanismes institutionnels auxquels très peu de groupes parvien-

8. Voir entre autres OFFE, 1985; RUCHT, 1988; KRIESI, 1988.

9. Voir à ce sujet, RUCHT, 1991, p. 358.

nent à échapper. Les buts que poursuivent les groupes, leur capacité à formuler des projets radicaux de changement social se trouvent dès lors grandement limités.

D'un autre point de vue, toutefois, l'institutionnalisation paraît constitutive de l'évolution ou de la transformation de l'action collective. Elle devient une dimension ou un contexte à l'intérieur duquel évoluent les mouvements sociaux. L'interprétation que suggère Alan SCOTT (1990) va dans ce sens. En se situant à l'intersection de l'État et de la société civile, les mouvements sociaux poursuivent avant tout des finalités d'intégration sociale (SCOTT, 1990, p. 142).

Considérant les formes d'intervention des nouveaux mouvements sociaux, Hanspeter KRIESI (1988) parle de la «quasi-institutionnalisation» de ces mouvements sous l'angle d'un troisième domaine du politique aux côtés des partis politiques et des mécanismes néocorporatistes de médiation des intérêts (KRIESI, 1988, p. 365-366). Cette vision nous éloigne bien entendu des interprétations à caractère «révolutionnariste» (LEFORT, 1981). En fait, les acteurs des mouvements sociaux ont tendance à recourir à la fois à des stratégies institutionnelles et à des stratégies non institutionnelles et souvent à combiner les deux (SCOTT, 1990). Les modalités d'institutionnalisation de l'action collective reflètent d'ailleurs cette dualité.

C'est pourquoi il demeure si difficile d'interpréter la portée politique des mouvements. Jennifer WOLCH (1989) par exemple, qui s'est penchée sur l'intervention des organismes bénévoles à Los Angeles, dresse un bilan mitigé de l'action de ces groupes. D'un côté, elle dénonce les risques accrus de leur utilisation par l'État, ce qui représente une véritable menace pour la préservation d'une indépendance essentielle à leur créativité et à leur capacité d'innovation; de l'autre, elle s'empresse de souligner qu'ils ne jouent pas moins un rôle important dans le développement de l'autonomie locale face à l'État. Une lecture similaire peut être faite pour les mouvements urbains montréalais. Seule une analyse plus nuancée de leur spécificité permet de dépasser une interprétation en termes d'ambivalence.

Comme le souligne Edward A. TIRYAKIAN (1992), la modernité est plus complexe et plus dialectique que plusieurs analyses ne l'ont suggéré jusqu'à maintenant. Les valeurs libérales ne sont plus suffisantes pour rendre compte de la situation moderne contemporaine. Par ailleurs, les contre-valeurs qui ont été mises de l'avant ne sont pas parvenues à créer une «nouvelle modernité» (*new order of modernity*) (TIRYAKIAN, 1992, p. 82).

Décus et insatisfaits des arrangements institutionnels préconisés par les visions libérales du changement social, les mouvements sociaux contemporains ont choisi d'explorer la voie de la solidarité, de la démocratie locale et de l'autonomie communautaire. Il s'agit d'une perspective qui, par certains côtés, renoue avec la tradition mais qui, par d'autres, compte tenu des valeurs qu'elle défend, s'en éloigne tout en proposant un autre registre pour penser l'action collective et les médiations sociales.

*

* *

Si nous considérons l'exemple des mouvements urbains tels qu'ils ont pris forme dans le contexte montréalais, on peut dire que les mouvements sociaux contemporains ont participé à la transformation et à l'approfondissement de la modernité et de ses exigences démocratiques. Ils ont refusé de s'en remettre à d'autres pour définir les termes de leur action. Ils ont choisi d'éprouver par eux-mêmes les possibilités et les limites de l'action collective. Optant pour une «radicalisation» de leur engagement et de leur action sur la scène politique locale, ils ont été en mesure d'évaluer les bénéfices, mais aussi les limites de ces orientations. Participant à l'élaboration de l'État-providence et à son projet de justice sociale, ils ont été mêlés à des conflits reliés, d'un côté, à l'emprise de la bureaucratie sur la définition des priorités et des modalités d'intervention de l'État et, de l'autre, à leur propre institutionnalisation.

S'inscrivant en marge du politique, ces mouvements ont défendu des espaces d'autonomie pour leur permettre d'exprimer leur propre vision du social. Les nouvelles formes d'identité et de solidarité qu'ils ont alors été appelés à défendre les ont conduits à recourir à l'entraide et à un type de partage en rupture avec les modèles traditionnels d'organisation hiérarchique. En dépit de leur institutionnalisation très poussée, si l'on considère l'ampleur du réseau communautaire et son intégration à la gestion des politiques sociales, les mouvements urbains montréalais ont été en mesure au milieu des années 1980 de susciter un nouveau dynamisme social autour des enjeux du développement local.

Ces éléments d'interprétation positifs n'évacuent pas les aspects négatifs de leur action, qu'il s'agisse des problèmes internes auxquels ils ont eu à faire face ou de leur impact mitigé tant sur la démocratie locale que sur la gestion du social. Ces aspects négatifs paraissent toutefois, d'une certaine façon, constitutifs de leur réalité.

Par contre ces mouvements urbains ont permis de mettre en lumière très concrètement qu'il n'existe pas de réponse toute faite à la question des médiations sociales et politiques. Comment construire un consensus ou des compromis autour d'une vision sociale et communautaire du développement urbain? À qui doit-on faire confiance si on ne peut plus faire confiance ni aux partis politiques et à leurs leaders, ni à l'État, ni aux promoteurs?

Les actions, les projets auxquels ont participé les mouvements urbains nous ramènent donc à la question des responsabilités sociales, du renouvellement de nos institutions et des formes de médiation que nous devons établir sur la scène locale afin de relever les défis de la modernité. En ce sens, les contradictions et les aspects négatifs reliés à l'engagement des acteurs des mouvements urbains font partie de leur expérience et peuvent contribuer à la formulation des réponses qu'il est possible de donner à ces questions, toujours ouvertes pour l'instant.

Pierre HAMEL

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHOLOMEW, Amy et Margit MAYER, «Nomads of the Present: Melucci's Contribution to "New Social Movement" Theory», *Theory, Culture and Society*, 4: 141-159.
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE, «Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992)», dans: Gérard DAIGLE (dir.) avec la collaboration de Guy ROCHER, *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 713-747.
- BENOÎT, Jacques, *L'extrême gauche*, Montréal, Éditions La Presse, 1977.
- BOIVIN, Robert, *Histoire de la Clinique des citoyens de Saint-Jacques (1968-1988). Des comités de citoyens au CLSC du plateau Mont-Royal*, Montréal, VLB éditeur.
- BRAULT, Marie-Marthe T. et Lise SAINT-JEAN, *Entraide et association*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- CAROUX, Françoise et Jacques CAROUX, «Le mouvement associatif, critique du système des partis», 1980 *Politique Aujourd'hui*, mai-juin, 73-82.
- CASTELLS, Manuel, *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 1972.
- CASTELLS, Manuel, *The City and the Grassroots*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1983.
- CECCARELLI, Paolo, «Politics, parties, and urban movements: Western Europe», dans: Norman I. FAINSTEIN et Susan S. FAINSTEIN, *Urban Policy Under Capitalism*, Beverly Hills, Sage, 261-276.
- COHEN, Jean L. et Andrew ARATO, *Civil Society and Political Theory*, Cambridge, The MIT Press, 1992.
- COLLIN, Jean-Pierre et Jacques LÉVEILLÉE, «Le pragmatisme des nouvelles classes moyennes et l'urbanisme», *Revue internationale d'action communautaire*, 13: 95-102.
- Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*, Québec, Gouvernement du Québec, Les Publications du Québec.
- DE IPOLA, Émilio, «Le FRAP devant la crise», dans: Jean-Marc PIOTTE *et al.* (dirs), *Québec occupé*, 1971 Montréal, Éditions Parti Pris, 141-157.
- DIANI, Mario, «The concept of social movement», *The Sociological Review*, 40, 1: 1-25. 1992
- DUPUIS, Jean-Pierre *et al.*, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- EISENSTADT, Shmuel Noah, «A Reappraisal of Theories of Social Change and Modernization», dans: Hans HAFERKAMP et Neil J. SMELSER (dirs), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 12-430.
- EYERMAN, Ron, «Modernity and Social Movements», dans: Hans HAFERKAMP et Neil J. SMELSER (dirs), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 37-54.
- EYERMAN, Ron et Andrew JAMISON, *Social Movements, a Cognitive Approach*, Oxford, Polity Press, 1991.
- FAINSTEIN, Norman I. et Susan S. FAINSTEIN, *Urban Political Movements: The Search for Power by Minority Groups in American Cities*, Englewoods Cliff, Prentice Hall, 1974.
- FAVREAU, Louis, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, Montréal, 1989 Centre de formation populaire / Les Éditions du Fleuve.

- FONTAN, Jean-Marc, *Les Corporations de développement économique communautaire montréalaises*.
1991 *Du développement économique communautaire au développement local de l'économie*,
Montréal, Université de Montréal. (Thèse de doctorat en sociologie.)
- GIDDENS, Anthony, *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press.
1990
- GIDDENS, Anthony, *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press.
1991
- GODBOUT, Jacques T., *La participation contre la démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
1983
- GODBOUT, Jacques T., «Le communautaire et l'appareil», dans : Marie-Marthe T. BRAULT et Lise
1990 SAINT-JEAN (dirs), *Entraide et association*, Québec, Institut québécois de recherche sur
la culture, 239-257.
- GROULX, Lionel H., «Participation, pouvoir et services sociaux», dans : Fernand DUMONT, Simon LAN-
1994 GLOIS et Yves MARTIN (dirs), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois
de recherche sur la culture, 1035-1052.
- HAFERKAMP, Hans et Neil J. SMELSER, «Introduction», dans : Hans HAFERKAMP et Neil J. SMELSER
1992 (dirs), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1-33.
- HAMEL, Pierre, *Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976)*, Montréal, Faculté de l'aménage-
1983 ment, Université de Montréal.
- HAMEL, Pierre, *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*, Montréal,
1991 Les Presses de l'Université de Montréal.
- HAMEL, Pierre, «Contrôle ou changement social à l'heure du partenariat», *Sociologie et sociétés*,
1993 XXV, 1: 173-188.
- HARRIS, Richard, «A Social Movement in Urban Politics: a Reinterpretation of Urban Reform in Ca-
1987 nada», *International Journal of Urban and Regional Research*, 11, 3: 363-381.
- HERMANN, Tamar, «From Unidimensionality to Multidimensionality: some Observations on the Dyna-
1993 mics of Social Movements», *Research in Social Movement, Conflicts and Change*, 15:
181-202.
- KATZ, Steven et Margit MAYER, «Donnez-nous un toit: luttes d'auto-assistance domiciliaire au sein
1983 et contre l'État à New York et à Berlin-Ouest», *Sociologie et sociétés*, 15, 1: 93-119.
- KRIESI, Hanspeter, «The Interdependence of Structure and Action: Some Reflections on the State of
1988 the Art», dans : Bert KLANDERMANS, Hanspeter KRIESI et Sidney TARROW (dirs), *Inter-
national Social Movement Research*, Vol. 1, Greenwich, JAI Press inc, 349-368.
- KRIESI, Hanspeter *et al.*, «New Social Movements and Political Opportunities in Western Europe»,
1992 *European Journal of Political Research*, 22, 219-244.
- LEFORT, Claude, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard.
1981
- LÉVESQUE, Benoît, «Québec : des expériences à l'institutionnalisation», dans : Bernard EME et Jean-Louis
1994 LAVILLE (dirs), *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Épi / Desclée de Brouwer, 229-245.
- LÉVESQUE, René, «C'est le début d'un temps nouveau. Extrait du discours inaugural», *Le Devoir*, 24
1983 mars.
- LOWE, Stuart, *Urban Social Movements. The City after Castells*, New York, St. Martin's Press.
1986
- LUSTIGER-THALER, Henri, «Les limites de la démocratie, les frontières de l'autonomie», *Recherches
1993 sociographiques*, XXXIV, 3: 469-485.

- MAYER, Margit, «Social Movement Research and Social Movement Practice: The U.S. Pattern», dans : 1991 Dieter RUCHT (dir.), *Research on Social Movements*, Frankfurt am Main, Boulder, Colorado, Campus Verlag, Westview Press.
- MCCARTHY, John D., David W. BRITT et Mark WOLFSON, «The Institutionnal Channeling of Social 1991 Movements by the State in the United States», *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, 13 : 45-76.
- MELUCCI, Alberto, *Nomads of the Present. Social Movements and Individual Needs in Contemporary 1989 Society*, London, Hutchinson Radius.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, *La politique de la Santé et du Bien-Être*, Québec, Gou- 1992 vernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- MULLINS, Patrick, «Community and urban movements», *The Sociological Review*, 35, 2 : 347-369. 1987
- NEIDHARDT, Freidhelm et Dieter RUCHT, «The Analysis of Social Movements: The State of the Art 1991 and Some Perspectives for Further Research», dans : Dieter RUCHT (dir.), *Research on Social Movements*, Frankfurt am Main, Boulder Colorado, Campus Verlag, Westview Press, 421-464.
- OFFE, Claus, «New social movements: Challenging the boundaries of institutional politics», *Social 1985 Research*, 52, 4 : 817-868.
- PICKVANCE, Chris, «The Rise and Fall of Urban Movements and the Role of Comparative Analysis», 1985 *Environment and Planning D : Society and Space*, 3 : 31-53.
- PICKVANCE, Chris, «Where have Urban Movements gone?», dans : C. HADJIMICHALIS et D. SADLER 1995 (dirs), *On the margins of the new Europe*, London, Wiley.
- PIOTTE, Jean-Marc, *La communauté perdue. Petite histoire des militantismes*, Montréal, VLB éditeur. 1987
- PIOTTE, Serge, *La rénovation urbaine et le phénomène de pression : étude monographique, le cas de 1970 la Petite-Bourgogne*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise en sociologie.)
- ROCHON, Thomas R., «Political Movements and State Authority in Liberal Democracies», *World Po- 1990 litics*, 42, 2 : 299-313.
- ROOTES, Chris A., «Political Opportunity Structures, Political Competition, and the Development of 1992 Social Movements», *First European Conference on Social Movements*, Berlin.
- RUCHT, Dieter, «Themes, Logics, and Arenas of Social Movements: A Structural Approach», dans : 1988 Bert KLANDERMANS, Hans KRIESI et Sidney TARROW (dirs), *International Social Movement Research*, Vol. 1, Greenwich, JAI Press inc., 305-328.
- RUCHT, Dieter, «Sociological Theory as a Theory of Social Movements? A Critique of Alain Touraine», 1991 dans : Dieter RUCHT (dir.), *Research on Social Movements*, Frankfurt am Main, Boulder Colorado, Campus Verlag, Westview Press, 355-384.
- SCOTT, Alan, *Ideology and the New Social Movements*, London, Unwin Hyman. 1990
- SIMMEL, Georg, «The Metropolis and Mental Life», dans : Charles HARRISSON et Paul WOOD (dirs), 1950 *Art in Theory (1900-1990)*, Oxford, Blackwell, 130-135.

- SNOW, David A. et Robert D. BENFORD, «Master Frames and Cycles of Protest», dans : Alan D. MORRIS et Carol McCLURG MUELLER (dirs), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven and London, Yale University Press, 133-155.
- TARROW, Sidney, «Mentalities, Political Cultures, and Collective Action Frames : Constructing Meaning through Action», dans : Alan D. MORRIS et Carol McCLURG MUELLER (dirs), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven and London, Yale University Press, 174-202.
- TAYLOR, Charles, *The Malaise of Modernity*, Concord, Anansi Press.
1991
- TIRYAKIAN, Edward A., «Dialectics of Modernity: Reenchantment and Dedifferentiation as Counter-processes», dans : Hans HAFERKAMP, Hans et Neil J. SMELSER (dirs), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 78-94.
- TOURAINÉ, Alain, *La voix et le regard*, Paris, Seuil.
1978
- TOURAINÉ, Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
1992a
- TOURAINÉ, Alain, «Two Interpretations of Contemporary Social Change», dans : Hans HAFERKAMP et Neil J. SMELSER (dirs), *Social Change and Modernity*, Berkeley, University of California Press, 55-77.
1992b
- WOLCH, Jennifer R., «The Shadow State: Transformation in the Voluntary Sector», dans : Jennifer WOLCH et Michael DEAR (dirs), *The Power of Geography*, Boston, Unwin Hyman, 197-221.
1989